



AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 2^e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la directrice générale et greffière-trésorière;

QUE le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2024-2025-2026 de la municipalité a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2024;

QUE pour l'exercice financier 2025 du rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026 de la municipalité de Saint-Frédéric, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps aux cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être rédigée sur le formulaire prévu à cette fin et disponible sur le site internet de la MRC à l'adresse suivant : <https://www.mrcbeaucecentre.ca/services-aux-citoyens/evaluation-fonciere/> ou obtenir une version papier directement à la MRC Beauce-Centre et être accompagnée de la somme d'argent exigible correspondant à la nature de la demande de révision, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli en personne ou par son envoi par courrier recommandé au bureau de la MRC Beauce-Centre au 111, 107^e Rue, Beauceville, Québec, G5X 2P9.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire en personne, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 25 septembre 2024.


Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité Saint-Frédéric

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Cathy Poulin, directrice générale, résidant à Saint-Frédéric certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 13h00 le 25 septembre 2024 aux endroits suivants : Bureau municipal & Bureau de poste

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 septembre 2024.


Directrice générale et greffière-trésorière